

4.4

Fonds d'indemnisation des services financiers

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Les informations présentées ci-après résument les décisions rendues du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015 relativement aux demandes de réclamations adressées à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'administration qu'elle effectue du Fonds d'indemnisation des services financiers. Ces informations sont publiées en application de l'article 193 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9.2.

Numéro de décision	Représentant et cabinet impliqué	Discipline du représentant ou du cabinet	Décision	Date de la décision	Montant versé
2013-IND-0029	Berthelet, Richard Abeco Courtiers d'assurances inc.	Représentant : Assurance de dommages (agent) et (courtier) Assurance de dommages des particuliers (agent) Cabinet : Assurance de dommages (courtier) Assurance de personnes	Accueillie	2013-05-21	1 184,76 \$
2014-IND-0022	Beckers, Nathalie Fin. AI inc. Natalie Beckers, Services Financiers inc.	Représentant : Assurance collective de personnes Assurance de personnes Régimes d'assurance collective Représentant de courtier (Épargne collective) Cabinets : Assurance collective de personnes Assurance de personnes	Accueillie	2014-04-28	200 000,00 \$
2014-IND-0035	Langlois, Richard Guy Jetté & Associés courtiers d'assurance inc.	Représentant : Assurance collective de personnes Assurance de personnes Représentant de courtier (Plans de bourses d'études) Cabinet : Assurance collective de personnes Assurance de personnes	Accueillie	2014-12-16	102 954,96 \$
2014-IND-0036	Morinville, Carole	Représentant : Assurance collective de personnes Assurance de personnes	Accueillie	2014-12-16	150 000,00 \$

Quatre-vingt-neuf (89) décisions de « non-admissibilité » ont été rendues.